

# L'économie circulaire, moteur du développement durable

Le lien entre utilisation des ressources naturelles et développement économique et social n'a jamais été aussi évident. La mise en place d'un cadre réglementaire incitatif doit promouvoir une véritable économie circulaire pour lutter contre le gaspillage et de valoriser au mieux les produits jetés.

« **P**roduire-consommer-jeter ». L'économie sociale de marché repose depuis la première Révolution industrielle sur ce triptyque linéaire. Or, ce modèle a atteint ses limites, les prélèvements en ressources dépassant le rythme de leur renouvellement naturel, a fortiori dans un contexte de pression démographique et de croissance. L'imbrication de l'économie, du social et de l'environnement rend nécessaire la concrétisation d'un nouveau paradigme : l'économie circulaire, reposant sur l'utilisation et la récupération optimale des ressources. Ce « nouveau développement durable » centré autour de la gestion des ressources locales, doit également tirer pleinement profit des innovations fournies par l'essor des technologies numériques et associer tous les acteurs et secteurs de la société : pouvoirs publics, villes (« intelligentes »), industries, agriculture, ONGs, consommateurs-usagers.

## Transformer les déchets en ressources

Les entreprises et les villes sont de plus en plus conscientes du potentiel de la réduction de leur empreinte environnementale. Des entreprises comme Veolia apportent des solutions technologiques, et organisationnelles à leurs défis : valorisation des déchets de l'industrie agroalimentaire par la méthanisation permettant la récupération de chaleur ; télé-relevé optimisant la collecte des déchets recyclables, le pilotage des réseaux d'éclairage, ou détectant les fuites d'eau ; retraitement des eaux contaminées de l'industrie extractive ; démantèlement de navires, avions ou trains en fin de vie, etc. Afin de systématiser ce type de solutions et d'en faire émerger d'autres tout aussi vertueuses, la mise en place d'un cadre réglementaire harmonisé suffisamment incitatif, économiquement réaliste et socialement acceptable, est incontournable. La Commission travaille à des propositions devant mettre l'Union européenne sur la voie d'une gestion plus

efficace des ressources. Cette réforme passe notamment par l'extension du champ d'application des directives relatives aux ordures ménagères, aux déchets non dangereux issus des activités industrielles, plus riches en matières recyclables.

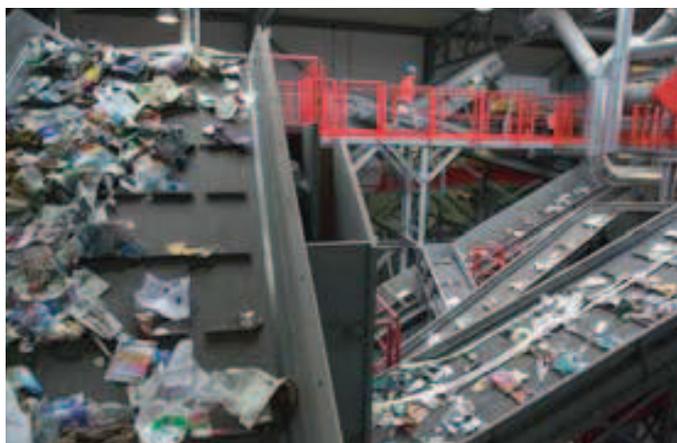
Le recyclage représente un véritable gisement de matières premières et d'emplois : 6 à 25 fois plus de salariés que la mise en décharge selon la filière. Cependant, l'enfouissement, comme la valorisation énergétique, doivent demeurer pour un temps des solutions complémentaires à la valorisation matière, en particulier pour les déchets non recyclables. De nombreux pays ne disposant pas des infrastructures suffisantes, des objectifs nationaux différenciés devront être adoptés. Avant même de parler de recyclage, il faut imposer des logiques permettant en amont d'éviter ou de réduire massivement la production de déchets. Ainsi, des exigences qualitatives d'écoconception, d'écologie industrielle et territoriale, et le développement de débouchés pour les matières recyclées doivent fonder cette évolution vers une économie circulaire.

## Optimiser la production et distribution d'énergie thermique

À deux mois de la Conférence de Paris sur le climat, une redevance carbone à un niveau élevé doit être promue afin d'inciter les entreprises à réduire leurs émissions de CO<sub>2</sub> plutôt que d'acheter des droits à polluer. Les rejets de méthane dans l'atmosphère doivent également être pris en compte à la hauteur de leur rôle dans le réchauffement climatique. La maîtrise des rejets passe avant tout par l'efficacité des ressources, y compris l'énergie thermique. La moitié de la consommation énergétique correspond à des usages thermiques. La stratégie de la Commission doit se concrétiser par des actions fortes incluant la promotion des réseaux de chaleur et de froid alimentés par l'énergie – chaleur et électricité verte cogénérée – issue de la biomasse, de combustibles solides de récupération ou de l'incinération de déchets. Ces ressources locales permettraient une réduction significative des rejets de CO<sub>2</sub> tout en limitant la consommation d'hydrocarbures.

## Harmoniser le recyclage des eaux usées

Enfin, la rareté croissante de l'eau potable est une réalité. Il est urgent d'établir un cadre juridique harmonisé afin de développer la pratique du recyclage des eaux usées. Seule une gestion optimisée de nos ressources nous permettra d'en jouir plus largement et plus longtemps. Si la mise en place d'incitations doit avoir une dimension continentale, voire planétaire, sa réalisation se jouera aux échelons locaux. La nécessaire « circularisation » de l'économie n'aura lieu qu'au prix d'une révolution économique et comportementale organisée et associant tous les acteurs. 🌱



Au centre de tri Veolia d'Amiens (Somme).

© Photothèque Veolia / Christophe Mégani d'Ingumbert

Pierre Eymerly, directeur des Affaires publiques de Veolia